

Le projet européen selon l'Association Européenne De l'Éducation-France

L'Union européenne se construit de par la volonté des hommes, des citoyens qui la composent.

C'est un exemple unique de construction politique volontaire, fondée sur des valeurs de démocratie, sur un patrimoine de civilisation, sur une volonté de constituer des biens communs, afin de faire advenir un monde plus équitable, plus solidaire.

L'Union européenne doit affirmer ses valeurs (paix, liberté, solidarité) sans aucune ambiguïté. La **Charte européenne des droits fondamentaux** (Nice, 2000) en est le texte de référence le plus récent.

Si l'Union européenne veut conserver et développer sa crédibilité dans la gouvernance mondiale, elle doit **parler et agir d'une seule voix** sur la scène mondiale. Elle doit privilégier les politiques intégrées et accroître ses compétences. Un meilleur équilibre doit être trouvé entre Conseil, Commission et Parlement, sachant que le Parlement porte la représentativité des citoyens de l'Union.

Si l'Union européenne veut conserver et développer sa compétitivité dans la lutte économique globale, elle doit de toute urgence développer **des pôles européens de recherche-innovation** où les meilleurs chercheurs mettront en commun leur énergie et leurs compétences.

Si l'Union européenne veut conserver et développer son modèle de civilisation, elle doit impérativement introduire **la culture européenne** et **l'éducation à la citoyenneté européenne** dans tous les cursus scolaires, universitaires et de formation d'enseignants de tous les États Membres. Elle doit faire en sorte que les disciplines scolaires soient enseignées avec une perspective européenne ; elle doit inciter les enseignants à développer leurs compétences linguistiques et les établissements à entrer dans des partenariats de coopération européenne. Elle doit favoriser les programmes de coopération éducative et de mobilité pour tous, ainsi que le programme *L'Europe pour les citoyens*, afin d'améliorer la connaissance mutuelle des Européens, de développer leur compréhension interculturelle et de consolider leur sentiment d'appartenance à un même espace européen.

Si l'Union européenne veut accroître la solidarité entre les États Membres, elle doit se doter d'un **budget propre**, à la hauteur de ses ambitions ; elle doit travailler à **l'harmonisation des fiscalités, des salaires et des régimes sociaux** à travers les 27 États Membres.

L'Union européenne doit augmenter sa **visibilité** auprès de tous ses citoyens, par des signes symboliques forts. Dans tous les États Membres, le **drapeau de l'U.E.** doit flotter à côté des drapeaux nationaux sur tous les bâtiments officiels, l'**Hymne européen** doit être joué et chanté après l'Hymne national dans toutes les manifestations. La **Fête de l'Europe, le 9 mai**, doit être célébrée dans tous les États Membres ; en France, elle devrait remplacer le 8 mai. Un **timbre poste européen**, à tarif unique doit permettre d'affranchir le courrier intra-U.E. Aux **Jeux Olympiques**, les athlètes doivent constituer des **équipes européennes**. Les **médias** devraient tous avoir une **rubrique EUROPE** et les journalistes devraient recevoir une formation européenne. Le temps n'est plus aux replis nationalistes, qui nous emmèneraient tout droit à la banqueroute économique et raviveraient peut-être les démons les plus dangereux...

L'Union européenne n'est pas une forteresse défensive ; ses valeurs de paix et de solidarité ne s'arrêtent pas à ses frontières. Sa politique de co-développement ne doit pas être la première sacrifiée en période de récession économique.

En s'affirmant comme une possible **réalisation humaniste de démocratie**, son rayonnement culturel ne pourra que susciter une émulation salutaire dans les endroits du monde où les principes de liberté sont encore bafoués.

Afin de faciliter la réalisation de quelques uns de ces objectifs, l'AEDE-France souhaiterait que vous-même, Monsieur le Ministre, suscitez une **réunion des 27 Ministres de l'Éducation** pour débattre des moyens de mise en œuvre d'une éducation européenne...

Actions de l'Association Européenne De l'Éducation-France pour faire avancer le projet européen

Dans ce texte, nous allons 1) rappeler l'objet de l'AEDE-France, selon ses statuts, 2) faire la liste de quelques actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs et 3) indiquer comment l'AEDE-France travaille en étroite collaboration avec d'autres associations européennes.

1. Objet de l'association, selon ses statuts :

L'**AEDE-France** a pour but de :

- Approfondir dans le monde de l'éducation la connaissance de la construction européenne dans les domaines politique, économique, social et culturel, pour susciter des comportements européens communs
- Travailler par des moyens appropriés à favoriser une prise de conscience des fondements et des points communs de la culture européenne dont le rayonnement apprendra aux adultes et aux jeunes à vivre ensemble dans une société démocratique et multiculturelle
- Développer ces objectifs chez tous les partenaires du monde éducatif et dans tous les milieux où leur action peut s'exercer pour répandre la notion d'une réelle citoyenneté européenne, responsable et consciente de ses droits et devoirs
- Chercher des voies et des méthodes de nature à soutenir toute initiative valable dans ces directions en respectant l'unité dans la diversité.

2. Quelques actions mises en œuvre pour atteindre ces objectifs

Cette liste est une sélection parmi les actions de l'AEDE-France

* Actualisation régulière du site <http://www.aede-france.org>, où sont publiées des ressources pédagogiques pour *enseigner l'Europe*, où sont placés des liens avec d'autres sites-ressources, où les adhérents bénéficient d'un espace de travail collaboratif à distance.

* En 2008, colloque européen *Comment accompagner les élèves dans leur choix d'un projet professionnel dans l'espace européen*. Les actes du colloque ont été publiés et sont disponibles en ligne sur le site.

* En 2009, concours d'écriture de nouvelles *Un Mur... Des Murs...* destiné aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire (général, professionnel et agricole) à l'occasion de la commémoration du 20^{ème} anniversaire de la chute du Mur de Berlin. Séjour à Berlin en novembre 2009 pour les lauréats. Publication du recueil de 59 nouvelles, sur les 1720 reçues.

* En 2009, réédition de l'ouvrage *Apprendre à enseigner l'Europe*, résultat d'un projet Comenius multilatéral de 3 ans entre 10 partenaires européens.

* En 2010, colloque européen *L'école, avenir de l'Europe ? L'Europe, avenir de l'école ?* Suite au colloque, publication d'un communiqué de presse et d'une lettre ouverte (voir ci-joint). La publication des Actes est en cours.

* En 2011, concours de réalisation de bande dessinée (2 planches A4 ou 1 planche A3) sur le thème *Bénévolat, Solidarité en Europe* destiné aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire (général, professionnel et agricole). Le premier prix sera un séjour en Pologne, fin 2011.

* En 2011-2012 : relancer le projet « Classes Europe », à la manière des « Classes de mer » ou « Classes vertes »

* 2010-2013 : participation au projet Comenius multilatéral ELICIT *European Literacy and Citizenship Education*, avec 15 autres partenaires européens – 8 États Membres sont représentés.

Les objectifs du projet se déclinent à trois niveaux :

-Un cadre de références des compétences (savoirs et savoir-faire) qui constituent la culture de la citoyenneté européenne.

-Une banque de données des ressources existantes, qui sont nécessaires pour mettre en œuvre l'éducation à la citoyenneté européenne dans les écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur, y compris en formation initiale d'enseignants.

-Un Portfolio du Citoyen Européen, mentionnant les domaines de compétence et les niveaux de réussite.

L'AEDE-France coordonne la mise en œuvre du projet et héberge la plateforme de travail collaboratif à distance pour les 16 partenaires.

* De nombreuses actions menées par des adhérents de l'AEDE-France, à partir de leur établissement. Citons par exemple :

Le Projet *Europe, Éducation, École* : Projet eTwinning, toujours actif depuis plus de cinq ans et en plein développement. En France, ce projet est porté par le Lycée J.P. Vernant de Sèvres.

Ses trois objectifs d'origine, largement atteints, sont les suivants :

1. Réfléchir sur le rôle de la culture et de l'école dans l'avenir de l'Europe
2. Utiliser les nouvelles technologies (TICE), et en particulier la visioconférence comme outil de travail régulier quasiment hebdomadaire (cours, conférences et journées européennes).
3. Permettre aux élèves et aux étudiants de débattre en direct avec des personnalités de la vie universitaire, culturelle et politique en Europe".

3. Collaboration avec d'autres associations européennes

L'AEDE-France est présente avec d'autres associations européennes (Maisons de l'Europe, Jeunes Européens, Mouvement Européen) lors de forums, débats, conférences, salons, foires régionales et internationales, Fête de l'Europe, Village européen, Semaine européenne, etc. à Paris et dans les régions.

L'AEDE-France travaille en collaboration avec les autres sections nationales de l'AEDE-Europe ; par exemple dans le projet ELICIT, ou lors des colloques européens organisés par l'une ou l'autre des sections nationales et, enfin, à l'occasion des réunions annuelles du Comité européen.

Pour l'AEDE-France, Marie-france Mailhos, présidente

contact@aede-france.org